

## Vue cycle du programme des cours

Bl Or Th Pr Au Cr

### Informations complémentaires

#### Renseignements

Département des Sciences de la motricité

Bât. B21 - Centres sportifs - 4000 Liège

Tél. : 04/366.38.95

Courriel : jmcrielaard@ulg.ac.be

Monsieur Henri NIELENS (UCL)

Faculté des sciences de la motricité

Place P. de Coubertin 1 bte L8.10.01.

1348 Louvain-la-Neuve

Courriel : henri.nielens@uclouvain.be

Présentation / Programme de cours

<http://www.uclouvain.be/kine-medecine-sport.html>

Conditions particulières d'accès / Public cible

Cette formation s'adresse aux détenteurs du diplôme de Master en médecine habilités à pratiquer en Belgique.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec la Cellule Formation continue (04/366.91.07).

Les étudiants porteurs d'un diplôme non cité peuvent soumettre leur dossier au responsable de la formation.

Durée de la formation

- 5 modules thématiques de formation théorique et pratique (30 crédits).

- Un stage d'observation obligatoire de 30 heures auprès d'un Médecin du sport (délivrance d'une attestation de stage, annexée au Certificat)

Programme de cours

#### Collégialité :

Membres: Thierry BURY, Jean-Louis CROISIER, Christophe DANIEL, Bénédicte FORTHOMME, Boris JIDOVTSSEFF, Jean-François KAUX, J.M. KRZESINSKI, Didier MAQUET, Luc PIERARD, André SCHEEN, François WANG.

#### Cours obligatoires (B1 : 30Cr)

MCER2024-1	<i>Module I : Physiologie - entraînement - nutrition du sportif - COLLÉGIALITÉ</i>	B1	48	-	-	<b>6</b>
MCER2025-1	<i>Module II : Traumatologie du sport : Rachis, muscle et enfant - COLLÉGIALITÉ</i>	B1	48	-	-	<b>6</b>
MCER2026-1	<i>Module III : Traumatologie et rééducation du sportif. Partim I : membre supérieur. Partim II : membre inférieur - COLLÉGIALITÉ</i>	B1	72	-	-	<b>9</b>
MCER0130-1	<i>Module IV : Affections médicales non-traumatiques du sportif / Prévention, réathlétisation et intervention d'urgence - COLLÉGIALITÉ</i>	B1	48	-	-	<b>6</b>
MCER0129-1	<i>Module V : Médecine de certains sports et dopage - COLLÉGIALITÉ</i>	B1	24	-	-	<b>3</b>

#### Evaluation

Le certificat interuniversitaire de Médecine du Sport sera délivré aux étudiants qui ont rempli les conditions suivantes :

- Inscription à l'ensemble des modules de la formation ;
- Présence obligatoire à plus de 85% des cours théoriques et pratiques ;
- Réussite à l'épreuve finale (juin ou septembre).

#### Inscription

Où ? : Cellule Formation continuée de l'UCL

Personne de contact : Benoît MASSART

010/47.44.50.

formation-continue-fsm@uclouvain.be

- Copie du diplôme de médecin

- Copie de la carte d'identité

Frais d'inscription :

- Ensemble des modules : 2.500 #

- L'inscription modulaire est envisageable

- Réduction de 10% des droits d'inscription aux Alumni UCL et ULg